

Christine Padoin Présidente FCPE Herblay 7, rue de la Comédie Française 95220 Herblay

> Ministère de l'Education Nationale Monsieur Jean-Michel Blanquer Ministre 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07

Herblay, le 16 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

La FCPE Herblay souhaite vous faire part de son **inquiétude** et de celle de parents du lycée Montesquieu d'Herblay concernant les conditions sanitaires et les répercussions qu'elles ont eues et ont sur la scolarité des élèves.

La situation sanitaire qui perdure engendre des **inégalités territoriales** pour tous les élèves qui ne sont pas préparés de la même façon.

L'autonomie des établissements en situation de pandémie ne garantit pas l'égalité républicaine à commencer par les épreuves prévues en mars. Egalité républicaine dont vous êtes le garant.

Certes, aucune organisation pédagogique n'est satisfaisante dans ce contexte. Cependant, quel que soit le système de fonctionnement adopté par un établissement scolaire, la période actuelle ne garantit pas à tous les élèves un **égal accès aux apprentissages** ni ne permet d'**assurer la qualité des acquis**, sans que cela ne remette en cause l'implication des enseignants.

De même, il est illusoire de penser que les **programmes scolaires** pourront être menés à leur terme et dans de bonnes conditions. La nécessité d'aller au bout des programmes, en particulier pour les classes à examens se traduit par du stress et une grande inquiétude pour les élèves et leurs parents.

L'association des professeurs de Sciences Economique et Sociales (Apses) a d'ailleurs alerté, en septembre 2020, sur les difficultés d'apprentissage, dans cette discipline, liées au confinement de mars 2020, sur les notions qui n'ont donc pu être abordées et qu'il faut rattraper et sur la difficulté de mener à bien un programme trop lourd.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, **l'ordonnance du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens engendre une inquiétude supplémentaire**. Cette ordonnance donne la possibilité de changer les modalités des examens (nature, nombre, contenu, coefficient, conditions d'organisation, dématérialisation ou pas) à 15 jours de l'échéance. Cela plonge les élèves qui sont déjà les premiers à subir la réforme du lycée, ainsi que, sans aucun doute, les équipes pédagogiques qui les accompagnent dans une grande incertitude dont nous n'avons pas besoin.

Tout comme l'ont dit nos représentants FCPE au Conseil Supérieur de l'Education, le 7 janvier 2021, « nous ne nions pas l'étendue de la crise, mais cela n'empêche nullement de **mettre en place un cadre défini** pour la scolarité des jeunes, pour leur bien-être ». Nous demandons également de l'anticipation et une **meilleure prise en compte de la situation**.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.